

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 8

Artikel: La petite dernière
Autor: Baumann, Bertrand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A la découverte de la 137^e Société nationale de la Croix-Rouge

La petite dernière

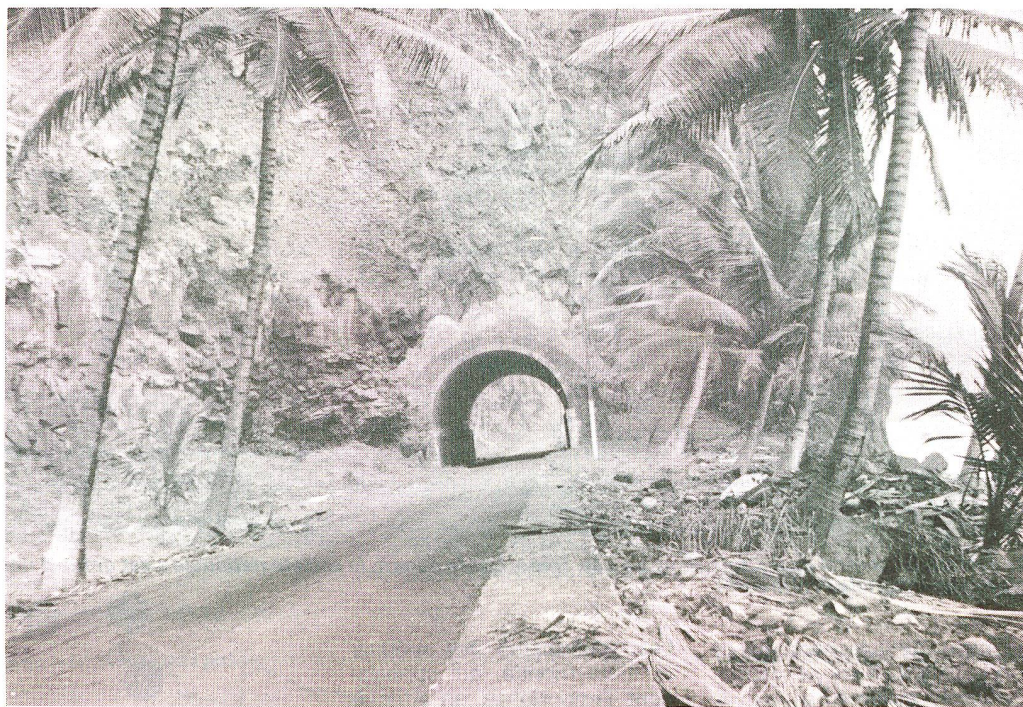
A des milliers de kilomètres de l'Europe, un petit archipel s'est donné une Société Croix-Rouge nationale. Au 31 juillet 1986, elle était toujours la der-

nière-née des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Ses membres ont de l'enthousiasme et de l'ingéniosité à revendre.

Bertrand Baumann

Difficile, très difficile même d'écrire quelque chose sur la «petite dernière», la benjamine des sociétés nationales de la Croix-Rouge, en l'occurrence celle de São Tomé e Príncipe. L'archipel lui-même n'est du reste connu que par les familiers de l'Afrique occidentale. Même à l'agence photographique zurichoise, à laquelle je m'adresse pour obtenir des photos les plus exotiques possibles (ils sont soi-disant spécialistes de prises de vues pour reportages au long cours), on me demande de localiser le pays. «Dans le golfe de Guinée», répondis-je de la voix assurée du vieux baroudeur. «Désolé, Monsieur, nous n'avons rien!» S'informer de la société Croix-Rouge du coin est encore plus ardu. Je dois me contenter des documents qui me sont fournis par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et par les renseignements que me donne le responsable du dossier que j'arrive à «coincer» entre deux missions. Ce dernier me remet entre autres les rapports d'un délégué de la Croix-Rouge hongroise, qui est allé en mission là-bas, avant de s'en retourner dans son pays natal. Je ne manquerai pas à l'occasion de le contacter et de saisir par bribes quelques renseignements intéressants. Les communications avec Budapest risquent cependant de coûter cher à la Croix-Rouge suisse. Bref, animé d'un élan de kamikaze, le modeste rédacteur que je suis, se lance dans la description d'une société Croix-Rouge d'un pays situé à des milliers de kilomètres, et dont il ignorait jusqu'à ce jour l'existence.

Tout a débuté en 1976, lorsque la toute jeune république de São Tomé e Príncipe – l'indépendance de l'archipel avait été proclamée une année auparavant – crée par décret sa Société nationale Croix-Rouge. Une société qui s'empresse de se doter d'une structure nationale et locale. Pour une Croix-Rouge comme celle de



Vue de l'île. Les communications sont encore difficiles à l'intérieur de l'archipel, un handicap supplémentaire pour la jeune société Croix-Rouge.

São Tomé e Príncipe, le travail en effet ne manque pas. Derrière des paysages de rêve, dignes de figurer dans les plus belles pages du catalogue d'un quelconque Club Méditerranée, se cache une réalité économique et sociale bien précaire. L'archipel est pauvre, et les réformes économiques entreprises après l'indépendance ne portent pas encore leurs fruits. Certaines couches de la population sont pratiquement sous-alimentées. La Croix-Rouge de São Tomé e Príncipe procède donc à des distributions de vivres. Par ailleurs, la situation des personnes âgées est particulièrement préoccupante. Leurs conditions d'existence et de logement en particulier sont en dessous de ce qu'un homme peut décemment exiger. En 1978, la Croix-Rouge de São Tomé fait édifier une douzaine de maisons, permettant de porter remède aux détresses les plus criantes. A ce propos, notons l'ingéniosité des volontaires de la Croix-Rouge locale. A São Tomé,

étant donné l'humidité du climat, les habitations sont souvent construites en bois, sur pilotis. Pour construire ces habitations aux vieillards, les volontaires se sont procuré de la matière première sur le port, en démontant les containers de bois servant au transport des marchandises par bateau.

Des projets à revendre

C'est ce même élan et ce même enthousiasme qui semblent animer la Croix-Rouge de São Tomé e Príncipe dans ses projets d'avenir. En voici quelques-uns, en vrac: obtenir des bourses d'études pour former

des cadres, mettre sur pied un service de transfusion de sang, accroître les programmes d'aide en faveur des populations carencées, réaliser un projet de maraîchage, mobiliser la jeunesse, intégrer dans les programmes scolaires un enseignement sur le thème «Sang donné, vie sauvée», promouvoir des cours intensifs de premiers secours, soutenir les crèches, améliorer les conditions sanitaires des villages, revitaliser les comités locaux existants et en développer d'autres, accentuer les efforts de propagande et d'information dans le cadre des cam-

SÃO TOMÉ E PRINCÍPE EN CHIFFRES

République indépendante, ancienne colonie portugaise, langue officielle: portugais
Population: 96 000 habitants. Capitale: São Tomé: 30 000 habitants en majorité descendants des colons portugais et des esclaves noirs
Croissance démographique annuelle: 2,7 %
Mortalité infantile: 62 % (par comparaison, en Gambie elle se monte à 193 %)
Analphabétisme: 42,6 %
Nombre de médecins pour 100 habitants: 0,44 (en Suisse 2,45)
Principales ressources: coprah et cacao
Source: L'Etat du monde 1985, Ed. La Découverte, Paris

SOCIÉTÉS CROIX-ROUGE



Le secrétariat central de la Croix-Rouge à São Tomé. Dès le départ, la société nationale s'est dotée d'une structure nationale et régionale.

pagnes de recherche de fonds. Il y a, dans ce dernier domaine, comme un air de ressemblance avec ce que l'on entend chez nous. Des projets qui seront en partie réalisés avec l'appui de la Ligue, mais qui font encore une fois appel à l'ingéniosité de la population locale. Dans le cadre de programmes d'occupation, on incite par exemple les personnes du troisième âge à confectionner des objets à partir de feuilles de palmiers, qui seront ensuite revendus sur le marché. Si après cela, certains affirment encore que le mouvement Croix-Rouge s'essouffle, je me demande ce qu'il leur faut!

Relations publiques: sur une île aussi

Il est réconfortant de voir que jeunes ou vieilles, du tiers monde ou des pays industrialisés, toutes les Sociétés nationales ont un souci commun: faire passer le message Croix-Rouge et se faire connaître. A São Tomé e Príncipe, après des débuts difficiles, il semble que la Croix-Rouge locale soit en bonne voie. Le service information et presse a animé une émission au nom évocateur d'«Unidade e Paz» sur les antennes de la radio nationale.

Les spécialistes des médias du tiers monde, qui connaissent l'importance en Afrique des médias parlés, apprécieront à sa juste valeur cette initiative. Toutefois, la Croix-Rouge de São Tomé e Príncipe n'en reste pas là et publie également un bulletin d'informations et un journal d'opinion mensuel. Sans compter les campagnes en faveur du don de sang volontaire et gratuit pour le recrutement de bénévoles. A propos de campagnes de don de sang, la Croix-Rouge de São Tomé e Príncipe veut produire des badges et des médailles pour les volontaires. Cela pourra faire sourire certains, mais n'oublions pas qu'en Suisse également, les donneurs de sang fidèles reçoivent en cadeau une sorte de grande assiette ou plateau en argent, que beaucoup ne sont pas peu fiers de montrer... En dépit de tous ces efforts, les responsables avouent avoir encore beaucoup de travail à fournir, notamment dans le recrutement des bénévoles et l'information en général.

Parallèlement, la société nationale se fixe d'autres objectifs dans le domaine sanitaire, objectifs qu'elle souhaite atteindre en étroite collaboration

Dernière minute... Dernière minute... DEUX NOUVELLES SOCIÉTÉS CROIX-ROUGE ET CROISSANT-ROUGE RECONNUES

Le Comité international de la Croix-Rouge a prononcé, le 28 août 1986, la reconnaissance des sociétés du Croissant-Rouge des Emirats Arabes Unis et de la Croix-Rouge de la Guinée-Bissau. Cette double reconnaissance porte à 139 le nombre des sociétés reconnues.

avec les autorités. Sous les Tropiques comme sous nos latitudes, la Croix-Rouge demeure fidèle à sa mission d'auxiliaire des pouvoirs publics. En particulier, la Croix-Rouge de São Tomé e Príncipe, grâce à la collaboration de ses volontaires, apporte une aide aux populations isolées, trop éloignées des dispensaires et autres postes de premiers secours. A cette fin, elle forme des instructeurs qui à leur tour forment des secouristes. Cherchant en priorité à recruter des jeunes, la Croix-

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE

1. Etre constituée sur le territoire d'un Etat indépendant où la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades (1864, 1906, 1929, 1949) est en vigueur.
2. Etre dans cet Etat l'unique Société nationale de la Croix-Rouge et avoir à sa tête un organe central qui seul la représente auprès des autres membres de la Croix-Rouge internationale.
3. Etre dûment reconnue par son Gouvernement légal comme Société de secours volontaire, auxiliaire des pouvoirs publics, en particulier au sens de l'article 26 de la 1^{re} Convention de Genève de 1949, et, dans les Etats qui n'entretiennent pas de forces armées, comme Société de secours volontaire, auxiliaire des pouvoirs publics, exerçant une activité en faveur de la population civile.
4. Avoir le caractère d'une institution jouissant d'une autonomie qui lui permette d'exercer son activité conformément aux principes fondamentaux de la Croix-Rouge, formulés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge.
5. Faire usage de la dénomination et de l'emblème de la Croix-Rouge (Croissant-Rouge) conformément à la Convention de Genève.
6. Posséder une organisation la mettant en mesure d'exercer avec une réelle efficacité les tâches qui lui incombent. Se préparer dès le temps de paix aux activités du temps de guerre.
7. Etendre son action au pays tout entier et à ses dépendances.
8. Ne pas refuser d'accueillir dans son sein ses nationaux quels qu'ils soient pour des raisons de race, de sexe, de classe, de religion ou d'opinion politique.
9. Adhérer aux Statuts de la Croix-Rouge internationale, participer à la solidarité qui unit ses membres, sociétés nationales et organismes internationaux, entretenir des relations suivies avec eux.
10. Adhérer aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge, formulés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, à savoir notamment l'impartialité, l'indépendance politique, confessionnelle et économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales, et s'inspirer dans toute son action de l'esprit de la Convention de Genève et des Conventions destinées à la compléter.



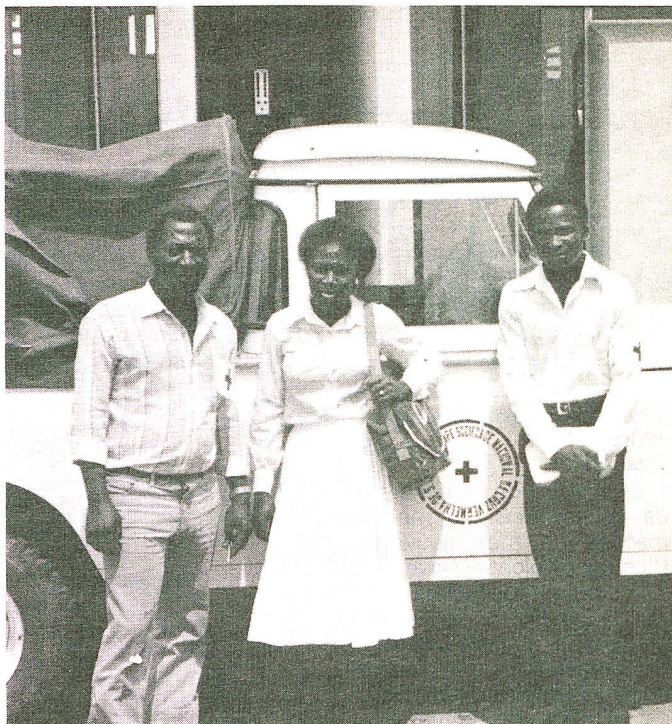
SOCIÉTÉS CROIX-ROUGE

Rouge locale intensifie ses campagnes de sensibilisation et de mobilisation vers cette tranche d'âge. Le message semble avoir été entendu et le nombre des volontaires augmente, sans toutefois atteindre encore un effectif suffisant.

Le pas décisif...

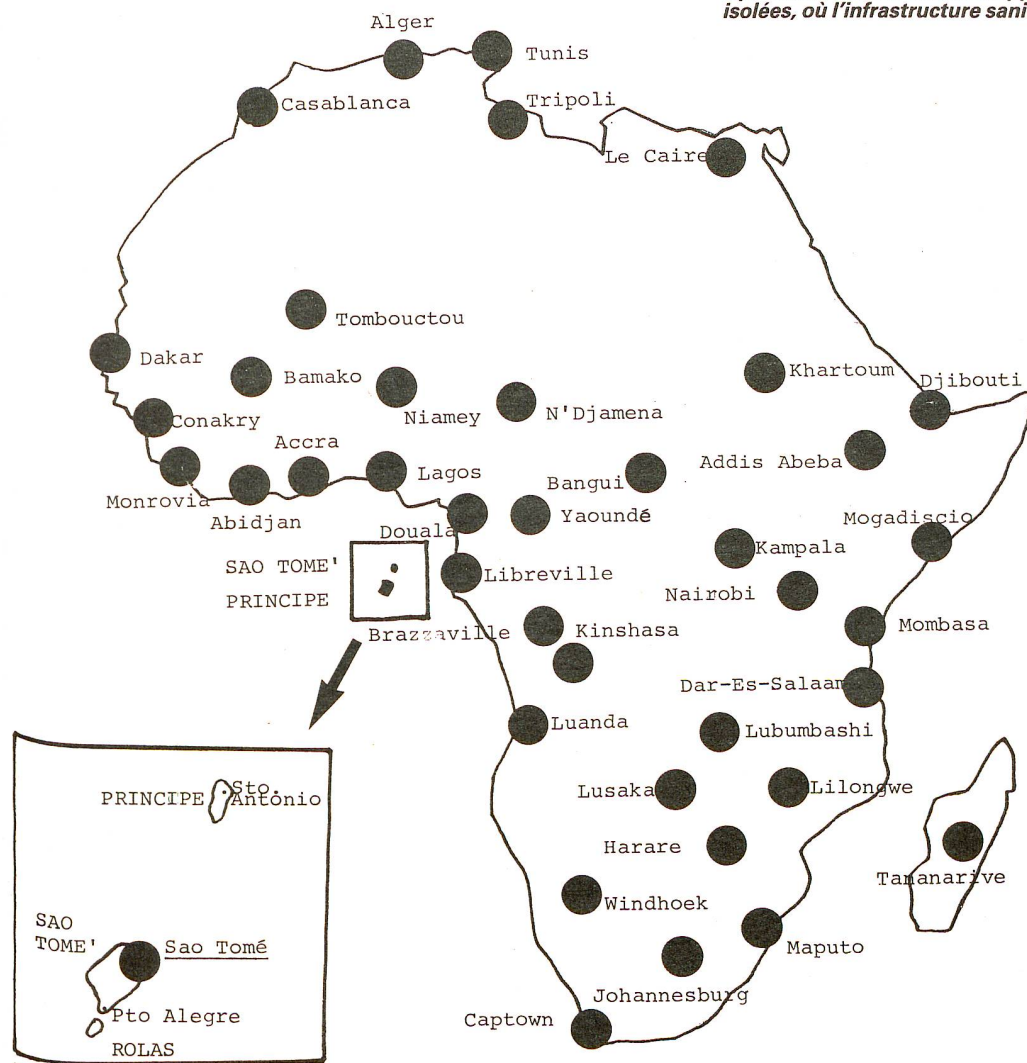
Dans les années 1982/83, la sécheresse qui s'abat sur le Sahel, n'épargne pas les îles de la côte occidentale de l'Afrique. La situation alimentaire de São Tomé et de l'archipel tout entier se dégrade, à telle enseigne que la Croix-Rouge nationale lance un appel à Genève auprès de la Ligue de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. A Genève, après avoir évalué les besoins, on s'empresse d'envoyer une aide matérielle d'urgence, mais aussi des délégués afin d'aider la Croix-Rouge locale à faire face à la situation. Ce «coup de pouce» sera décisif et la Croix-

Rouge de São Tomé e Príncipe parvient à un niveau de développement et d'organisation tel qu'il lui permet de se porter candidate à la reconnaissance par le CICR et à l'admission au sein de la Ligue. Cette aspiration à la reconnaissance et à l'entrée au sein de la Croix-Rouge internationale est d'ailleurs intensément ressentie par les responsables de la société nationale si l'on en juge d'après un rapport oral du secrétaire général. C'est en des termes dithyrambiques que le responsable précité parle de l'admission au sein de la Ligue. «Celle-ci», dit-il en substance, «sera une étape fondamentale dans la vie de notre institution, une page glorieuse de l'histoire de notre société, un tremplin pour un développement plus rapide et plus dynamique...». Plus loin, il est question de «l'énorme responsabilité qui nous incombera, à partir du moment où nous occuperons un siège au côté de



Jeunes volontaires en service. La Croix-Rouge de São Tomé e Príncipe forme des secouristes, appelés à intervenir dans les régions isolées, où l'infrastructure sanitaire fait défaut.

Photos Imre Horvath



toutes les autres sociétés nationales, appartenant déjà à cette grande famille; une famille dont les membres proviennent des quatre coins du globe et sont portés par un idéal humanitaire commun». Ailleurs enfin, le mouvement est qualifié de «sublime». Un lyrisme qui en dit long sur l'aura de la Croix-Rouge à São Tomé, sur la fierté et l'honneur ouvertement exprimés par les responsables de la société nationale de siéger dans une organisation considérée comme sans égale et à laquelle ils prêtent un idéal quasi chevaleresque de noblesse et d'unité. On peut difficilement demander un plus grand zèle et un plus grand enthousiasme à une société nationale.

Heureux événement

20 octobre 1985. Réunion du Conseil exécutif de la Ligue. Après avoir été officiellement reconnue par le CICR, la CR de São Tomé e Príncipe est admise comme 137^e société nationale au sein de la Ligue. Tant mieux. Qu'elle sache qu'à des milliers de kilomètres, un modeste rédacteur d'une société Croix-Rouge de plus de 120 ans d'âge, a été ému par l'enthousiasme dont elle fait preuve... □